

CHLORURE DE SODIUM SOLIDE**Code : 15631****SECTION 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Description chimique : Sel , Sel de cuisine , Sel marin , Sel gemme (Halite) , Chlorure de sodium .
Type de produit : Produit pur .

* Numéro de régistration Reach : Exempté : Les substances couvertes par l'annexe V(Article 2, paragraphe 7, b) du Règlement (CE) n° 1907/2006).

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) identifié(s) : Sel alimentaire, sel agricole, sel pour adoucisseurs d'eau, sel pour l'alimentation animale, sel de déneigement, sel pour applications cosmétiques, différentes applications techniques et industrielles. .

Usage(s) déconseillé(s) : Pas identifié .

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : BRENNTAG N.V. - Nijverheidslaan 38 - BE-8540 DEERLIJK
TEL: +32(0)56/77.69.44 - FAX: +32(0)56/77.57.11
E-MAIL: info@brenntag.be - Website: www.brenntag.be

BRENNTAG Nederland B.V. - Donker Duyvisweg 44 - NL-3316 BM DORDRECHT
TEL: +31(0)78/65.44.944 - FAX: +31(0)78/65.44.919
E-MAIL: info@brenntag.nl - Website: www.brenntag.nl

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro de téléphone en cas d'urgence : La Belgique : Centre Anti-Poison - Bruxelles
TEL: +32(0)70/245.245

Les Pays-Bas : Centre National d'Information toxicologique - Bilthoven
TEL: +31(0)30/274.88.88 (Destiné uniquement à informer les travailleurs sociaux professionnels en cas d'intoxication aiguë)

SECTION 2. Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification selon le Règlement (CE) N° 1272/2008**

Non classifié.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008**

Selon la législation en vigueur, ce produit ne doit pas être étiqueté.

2.3. Autres dangers

Dangers physiques/chimiques : Pas de danger significatif.
Dangers sur la santé : Pas de danger significatif.
Dangers pour l'environnement : Pas de danger significatif. Ce produit n'est pas une substance PBT ou vPvB, ou n'en contient pas (conformément à l'annexe XIII).
Dangers pour la sécurité : Pas de danger significatif.

SECTION 3. Composition/informations sur les composants**3.1. Substances**

Nom du composant(s)	% en poids	n° CAS	n° EINECS	n° index	n° Reach	CLASSIFICATION
* Chlorure de sodium	: > 98 %	7647-14-5	231-598-3	----	EXEMPTED	Non classé. (GHS)

CHLORURE DE SODIUM SOLIDE**Code : 15631****SECTION 3. Composition/informations sur les composants (suite)**

Le texte complet des mentions (EU)H se trouve à la section 16.

SECTION 4. Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

En Général : En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente.

Premiers secours

- * - Inhalation : Amener la victime à l'air frais.
Tenir le patient au calme dans une position demi-assise.
Si nécessaire, appeler un médecin.
- * - Contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés.
Rincer la peau immédiatement et abondamment à l'eau. (év. se doucher).
Si nécessaire, appeler un médecin.
- * - Contact avec les yeux : Rincer immédiatement, longuement et abondamment (au moins 15 min.) à l'eau.
Enlever les verres de contact.
Si nécessaire, appeler un médecin.
- * - Ingestion : NE PAS FAIRE VOMIR. Rincer la bouche à l'eau.
Faire boire de l'eau.
Consulter un médecin en cas de malaise.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Voir section 11.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pour le conseil d'un spécialiste, les médecins doivent contacter le NVCI ou le Centre Antipoison belge.

SECTION 5. Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction

- * - Adéquats : Poudre chimique sèche , Dioxyde de carbone (CO2) , Mousse , Eau pulvérisée .
- * - Inadéquats : Aucun(e) .

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- * Risques particuliers : En cas d'incendie, des vapeurs toxiques se dégagent. (Chlore)

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection en cas d'intervention : A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome et porter des vêtements de protection adéquats.

Procédures spéciales : Refroidir les emballages et constructions proches par vaporisation d'eau. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.

SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- * Précautions individuelles : Eviter la formation de poussière.
Evacuer immédiatement le personnel et aérer la zone.
Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
Porter l'équipement individuel de protection recommandé. (Voir section 8)

CHLORURE DE SODIUM SOLIDE**Code : 15631****SECTION 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)****6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Précautions pour l'environnement : Eviter l'évacuation du produit dans un cours d'eau, dans les égouts ou le sol.
Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Recueillir le produit renversé dans des récipients fermés.
Les résidus doivent être éliminés avec beaucoup d'eau.

6.4. Référence à d'autres sections

Pour l'équipement de protection, voir section 8.
Pour l'élimination des déchets, voir section 13.

SECTION 7. Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipulation : Eviter la formation de poussière.
Eviter le contact avec les yeux et le contact prolongé avec la peau.
Porter l'équipement individuel de protection recommandé. (Voir section 8)
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.
Lavez-vous les mains avant et après que vous avez travaillées avec le produit.
Des rince-oeil et des douches de sécurité doivent être installés à proximité de toute source possible d'exposition.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine bien fermé, dans un endroit bien ventilé et sec.
Tous les produits dangereux devraient être placés sur un bac récepteur ou être entonnés.
Conserver à l'écart des : Produits très acides , Agents oxydants .

- * Matériaux d'emballage recommandés : Matières synthétiques , Acier inoxydable .
- * Matériaux d'emballage déconseillés : Acier , Métaux légers .

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pour les usages identifiés, voir le sous-rubrique 1.2 et/ou les scénarios d'exposition.

SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition professionnelle : Non établi.
Valeurs limites biologiques : Ces informations seront ajoutées dès qu'elles seront disponibles.

- * DNELs : • Chlorure de sodium : Non applicable
- * PNECs : • Chlorure de sodium : Non applicable

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique : Aréation , Aspiration locale .

Equipements individuels de protection

- * - Protection respiratoire : Pas obligatoire. (En cas de formation de poussière : Respirateur anti-poussières CE-agréé Type de filtre P2)
- Protection de la peau : Un vêtement de protection approprié .
- * - Protection des mains : Matériaux appropriés pour les gants de sécurité (EN 374):
L'aptitude des gants et du délai de rupture pour un poste de travail spécifique devrait être discuté avec le fournisseur de gants de protection.
- matière : Caoutchouc nitrile

CHLORURE DE SODIUM SOLIDE**Code : 15631****SECTION 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)**

- Protection des yeux/du visage : Lunettes anti-éclaboussures .
- Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement : Voir sections 6, 7, 12 et 13.
- épaisseur : 0,11 mm
- délai de rupture : > 480'

SECTION 9. Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

- Etat physique (20°C) : Solide cristalline.
- Aspect/Couleur : Blanc(he) à légèrement rose .
- Odeur : Inodore .
- Seuil olfactif : Non applicable.
- Valeur pH : 5-9 (50 g/l, 20°C)
- Point de fusion/congélation : 801 °C
- * Point/Intervalle d'ébullition (1013 hPa) : 1461 °C
- Point d'éclair : Non applicable.
- Vitesse d'évaporation : Non établi.
- * Pression de vapeur : 0,13 kPa (865 °C)
- Densité de vapeur relative (air=1) : Non établi.
- Densité relative du mélange saturé de vapeur/air (air=1) : Non établi.
- Densité (20°C) : 2,17 g/cm³
- * Masse vol. apparente : env. 1140 kg/m³
- * Hydrosolubilité (20°C) : 35,8 g/100ml
- * Log P octanol/eau (20°C) : -3 (calculé)
- Température d'auto-inflammation : Non établi.
- Energie d'inflammation minimum : Non établi.
- Température de décomposition : Non établi.
- Viscosité : Non applicable.
- Propriétés explosives : Aucun des groupes chimiques associés à des propriétés explosives .
- Propriétés comburantes : Aucun des groupes chimiques associés à des propriétés oxydantes .

SECTION 10. Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

- * Réactivité : Réagit avec : Produits très acides , Agents oxydants .
Corrosif pour les métaux.

10.2. Stabilité chimique

- Stabilité : Stable dans des conditions normales .

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

- * Réactions dangereuses : Réaction exothermique avec: Métaux légers .
Réagit avec Acides => Formation de: Acide chlorhydrique .
Réagit avec Agents oxydants => Formation de: Gaz chloré .

10.4. Conditions à éviter

- * Conditions à éviter : Humidité .

CHLORURE DE SODIUM SOLIDE**Code : 15631****SECTION 10. Stabilité et réactivité (suite)****10.5. Matières incompatibles**

- * Matières à éviter : Produits très acides , Agents très oxydants , Métaux légers .

10.6. Produits de décomposition dangereux

- Produits de décomposition dangereux : Acide chlorhydrique , Chlore .

SECTION 11. Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

Toxicité aiguë

- * - Inhalation : • Chlorure de sodium : CL50 (Rat, inhalation, 4 h) : Aucune donnée disponible.
* - Contact avec la peau : • Chlorure de sodium : DL50 (Lapin, admin. cutanée) : > 10000 mg/kg
* - Ingestion : Symptômes: Coliques , Nausées .
• Chlorure de sodium : DL50 (Rat, admin. orale) : 3000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Le contact avec la peau peut provoquer une affection de la peau eczéma à base d'une réaction d'hypersensibilité.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Peut irriter les yeux.

Danger par aspiration : Les données sont insuffisantes pour déterminer les effets nocifs pour l'homme.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Pas sensible .

Effets cancérogènes : Non repris comme carcinogène .

Effets mutagènes : Non repris comme mutagène .

Toxicité vis-à-vis de la reproduction : Non repris pour toxicité de reproduction .

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Chez l'homme : Non repris pour toxicité pour certains organes .
Chez les animaux : Pas d'effets connus.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée : Chez l'homme : Non repris pour toxicité pour certains organes .
Chez les animaux : Pas d'effets connus.

SECTION 12. Informations écologiques**12.1. Toxicité**

- * Ecotoxicité : • Chlorure de sodium : CL50 (Poisson, 96 h) : 7650 mg/l (Pimephales promelas)
• Chlorure de sodium : CE50 (Daphnia magna, 48 h) : 1000 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité : • Chlorure de sodium : Persistance et dégradabilité : Produit inorganique .

12.3. Potentiel de bio-accumulation

Bioaccumulation : • Chlorure de sodium : Bioaccumulation : Aucune donnée disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité : • Chlorure de sodium : Mobilité : Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Evaluation : • Chlorure de sodium : PBT/vPvB : Non

12.6. Autres effets néfastes

Potentiel de formation d'ozone photochimique : Aucune donnée disponible.

Potentiel photochimique d'appauvrissement de la couche d'ozone : Aucune donnée disponible.

CHLORURE DE SODIUM SOLIDE**Code : 15631****SECTION 12. Informations écologiques (suite)**

- Potentiel de perturbation du système endocrinien : Aucune donnée disponible.
- Potentiel de réchauffement global : Aucune donnée disponible.

SECTION 13. Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets**

- Traitement des déchets et résidus : Le produit doit être éliminé suivant les lois nationales ou locales.
- Liste européenne des déchets : XXXXXX - Code européen de déchets. Ce code est assigné sur la base des applications les plus courantes et ne peut pas être représentatif pour les pollutions qui sont surgies à l'utilisation efficace du produit. Le producteur de la perte doit évaluer son processus lui-même et doit accorder le codage de rebut approprié. Voir la Décision 2001/118/CE .
- Traitement des emballages souillés : L'utilisation de l'emballage est uniquement prévue pour l'emballage de ce produit. Après utilisation, l'emballage sera vidé entièrement et refermé.

SECTION 14. Informations relatives au transport**14.1. Numéro ONU**

N° UN : -

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Nom ADR/RID : -
Nom ADN : -
Nom IMDG : -
Nom IATA : -

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe : -

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage : -

14.5. Dangers pour l'environnement

Danger pour l'environnement : -
Polluant marin : -

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Indication du danger : -
Symbole(s) de danger : -
N° EmS : -

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL et au recueil IBC

Type de navire requis : -
Catégorie de pollution : -

SECTION 15. Informations réglementaires**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

- Règle(s) UE applicable(s) : Décision 2001/118/CE de la Commission du 16 janvier 2001 modifiant la Décision 2000/532/CE en ce qui concerne la liste de déchets
Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16

CHLORURE DE SODIUM SOLIDE**Code : 15631****SECTION 15. Informations réglementaires (suite)**

décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les Directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006
Règlement (UE) n° 453/2010 de la Commission du 20 mai 2010 modifiant le Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (Reach)

Réglementations nationales

- * - Allemagne : WGK : Aucune donnée disponible.
- * - Pays-Bas : Charge de l'eau : Aucune donnée disponible.
Effort d'assainissement : Aucune donnée disponible.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Une évaluation de sécurité chimique a été effectuée pour le produit.

SECTION 16. Autres informations

- * Cette fiche de sécurité a été établie conformément au Règlement (CE) n° 1907/2006. Cette fiche de sécurité est exclusivement faite pour usage industriel/professionnel.
- * Modification par rapport à la révision précédente.
- * Modifications : Révision générale .
- * Sources des données utilisées : Les indications données ici sont basées sur l'état actuel de nos connaissances (Producteur(s))
- * Liste des abréviations et acronymes : ADN (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par voie de Navigation intérieur)
ADR (Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route)
CO : Monoxyde de carbone
DNEL (Derived No Effect Level) : un niveau d'exposition estimé sécurité
CE50 : Concentration Effective médiane
EmS (Emergency Schedule) : le premier code fait référence à l'annexe relative aux incendies et le deuxième code renvoie au barème de déversement pertinentes
IATA (International Air Transport Association) : provisions relatives au transport international des marchandises dangereuses par air
IMDG (International Maritime Dangerous Goods code) : code international relatif au transport des marchandises dangereuses par mer
CL50 : Concentration Létale médiane
DL50 : Dose Létal médian
NVCi : Centre National d'Information toxicologique
OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques
PBT : persistante, bioaccumulable et toxique
PNEC (Predicted No Effect Concentration) : concentration en deçà duquel l'exposition à une substance sans effet
RCP (Reciprocal Calculation Procedure)
REACH : Enregistrement, Evaluation et Autorisation des produits Chimiques
RID (Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses)
WGK (Wassergefährdungsklasse) : une classification allemande des substances qui indiquent le risque d'environnement pour l'eau de surface
vPvB : très persistante et très bioaccumulable

L'information donnée ci-dessus est, à notre connaissance, juste et complète à la date de publication de cette fiche de données de sécurité. Elle ne s'applique qu'au produit mentionné et ne donne aucune garantie pour la qualité et l'exhaustivité des

CHLORURE DE SODIUM SOLIDE**Code : 15631**

caractéristiques du produit, ainsi que dans le cas d'autres procédés industriels ou de mélanges. L'utilisateur du produit est responsable de s'assurer que les informations sont d'application et complètes en ce qui concerne l'usage spécial qu'il fait du produit.

BRENNTAG n'accepte aucune responsabilité pour dommage ou perte qui résulterait de l'utilisation de ces données.

Fin du document